



HAL
open science

**Produits de luxe et produits de consommation courante.
L'importation de draps et de toiles d'Occident dans le
royaume de Chypre (xiii^e-xv^e)**

Philippe Trélat

► **To cite this version:**

Philippe Trélat. Produits de luxe et produits de consommation courante. L'importation de draps et de toiles d'Occident dans le royaume de Chypre (xiii^e-xv^e). Cahiers du Centre d'Etudes Chypriotes, 2019, 49, pp.259-280. <10.4000/cchyp.629>. <hal-04253185>

HAL Id: hal-04253185

<https://normandie-univ.hal.science/hal-04253185v1>

Submitted on 23 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

Produits de luxe et produits de consommation courante. L'importation de draps et de toiles d'Occident dans le royaume de Chypre (XIII^e-XV^e siècles)

Philippe Trélat



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cchyp/629>

DOI : [10.4000/cchyp.629](https://doi.org/10.4000/cchyp.629)

ISSN : 2647-7300

Éditeur :

École française d'Athènes, Centre d'Études Chypriotes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2019

Pagination : 259-280

ISBN : 978-2-7018-0615-0

ISSN : 0761-8271

Ce document vous est offert par Université de Rouen Normandie – Bibliothèque Universitaire



Référence électronique

Philippe Trélat, « Produits de luxe et produits de consommation courante. L'importation de draps et de toiles d'Occident dans le royaume de Chypre (XIII^e-XV^e siècles) », *Cahiers du Centre d'Études Chypriotes* [En ligne], 49 | 2019, mis en ligne le 01 mai 2022, consulté le 23 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/cchyp/629> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cchyp.629>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

PRODUITS DE LUXE ET PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE
L'importation de draps et de toiles d'Occident dans le royaume de Chypre
(xiii^e-xv^e siècles)

Philippe TRÉLAT

Abstract. *This paper would like to show how the Lusignan Kingdom of Cyprus should be considered as a major player in the linen and woolen cloth trade in the Mediterranean (13th-15th centuries). The dynamism of the Catalan, Genoese and Venetian merchants was behind growth of trade and goods traffic. They exported the linen and woolen textiles from the main production centers in Western Europe to Cyprus: Champagne (Châlons-en-Champagne, Reims), Flanders (Wervicq and Kortrijk), Brabant (Mechelen and Leuven), northern Italy (Florence, Como, Milan), Languedoc (Narbonne, Limoux) and Catalonia (Barcelona, Valencia). A brief research in the Cypriot wardrobe testifies to the taste of the urban elites for the luxury fabrics. The cloth trade between western Europe and the eastern Mediterranean, categorized by the historiography as an unequal exchange, appears for the Cypriot case more like the result of the spreading of the western fashion.*

Le commerce des tissus dans le bassin méditerranéen a donné naissance au bas Moyen Âge à un double courant de trafic : draps et toiles vers le Levant, soieries et autres étoffes précieuses vers l'Occident. À partir du xi^e siècle, ces flux s'intensifient grâce aux progrès des transports maritimes, aux techniques marchandes et à l'esprit d'initiative des hommes d'affaires italiens. Ils auraient participé à la mise en place d'un système d'échange inégal dans lequel l'importation en Occident de tissus de luxe s'accompagnerait de transferts technologiques (broderie, teinture), alors que l'exportation massive de textiles occidentaux de qualité médiocre aurait ruiné l'artisanat local de la Méditerranée orientale¹.

Le royaume de Chypre sous la domination des Lusignan (1192-1474) s'inscrit en partie dans cette histoire économique et commerciale de la Méditerranée. En effet, plusieurs études récentes ont montré comment une industrie de tissus précieux comme le camelot, les draps d'or ou les samits s'est développée au xiii^e siècle pour les marchés occidentaux avant de connaître un déclin à partir du xv^e siècle, alors que les techniques de broderie au fil d'or (*opus cyprense*) sont copiées dans les ateliers du Nord de l'Italie².

1. Pour une synthèse de ce débat historiographique avec la bibliographie antérieure : Balard 2006, p. 396-401.

2. Monas 2019, p. 289-305 ; Trélat 2013, p. 455-472 ; Jacoby 2012, p. 15-42.



Figure 1. Les centres de production occidentaux des draps et des toiles exportés à Chypre (xiii^e-xv^e siècles).

À l'époque vénitienne, l'île oriente sa production vers des matières premières comme le coton que la puissance coloniale se charge de transporter en Europe, même si une activité textile se maintient dans les ateliers de Nicosie³.

La production locale ne suffit pourtant pas à satisfaire la consommation des Chypriotes. Les ports de Limassol, Paphos et Famagouste reçoivent des quantités importantes de draps et de toiles qui approvisionnent les marchés de l'île ou sont réexportées vers d'autres cités levantines. Jusqu'alors, le commerce des draps et des toiles a été étudié

3. Nam 2007, p. 173-183 ; sur l'activité textile à l'époque vénitienne, voir l'article de Stella Frigerio-Zeniou dans ce volume.

essentiellement du point de vue des centres de production et d'exportation (Montpellier, Barcelone, Venise et Gênes)⁴. En opérant un renversement de perspective, ce présent essai a pour objectif de replacer le royaume des Lusignan au cœur des échanges de draps et de toiles entre l'Occident et la Méditerranée orientale par l'examen de la diversité des tissus qui sont importés sur l'île. Nous verrons, à cette occasion, quelques acteurs insulaires de ce secteur d'activité, ainsi que les différents emplois de ces tissus dans la garde-robe des Chypriotes.

Les centres de production des draps et des toiles importés à Chypre

Aux XII^e et XIII^e siècles, la présence des Latins en Orient et le dynamisme commercial des puissances maritimes occidentales comme Gênes, Venise, Pise ou Marseille accélèrent les échanges dans le bassin méditerranéen. Les draps et les toiles occupent une place importante dans la cargaison des navires qui gagnent le Levant, mais les sources sont peu nombreuses pour témoigner d'un intense trafic de textiles avec Chypre.

Par ses liens avec l'Empire byzantin, Venise est la première puissance commerciale à s'intéresser à Chypre dès le XI^e siècle. Les ports de Paphos et Limassol ont d'abord constitué des escales pour les navires vénitiens qui faisaient relâche sur la route de Tyr ou d'Alexandrie. L'île occupe ensuite tout au long du XII^e siècle une place privilégiée pour l'approvisionnement des États latins de Terre sainte⁵. Des familles vénitiennes parmi les plus éminentes, comme les da Canal, Michiel ou Querini, s'installent dans les principaux centres urbains de l'île, Paphos, Limassol et Nicosie selon le rapport de Marsilio Zorzi, le baile vénitien à Acre. L'importation de tissus occidentaux ne semble pas être le cœur des activités de ces marchands qui trafiquent davantage les produits alimentaires, le vin ou l'alun. Cependant, on ne peut pas exclure que de la draperie occidentale, chargée sur des galées vénitiennes, ait rejoint la cinquantaine de boutiques des marchands de la Sérénissime installés à Chypre⁶.

Les Génois, également présents sur l'île, sont sans doute actifs dans le commerce des étoffes occidentales. Parmi les actes analysés par Catherine Otten-Froux pour l'année 1237, on relève un contrat de commande dans lequel le marchand Baiamons Bancherius reconnaît avoir reçu de Giovanni Gafa, drapier, vingt-trois livres de Gênes, pour un voyage à Chypre et Alep. Dans les cartulaires notariés génois, ce sont plutôt les marchés de Sicile, de Syrie et de Constantinople qui s'approvisionnent auprès de marchands génois en draps français et anglais, en étoffes du Nord de la France (Amiens, Arras, Corbie...) et de Champagne⁷.

4. Coulon 2004, p. 307-347 ; Reyerson 1982, p. 17-40 ; Ashtor 1978, p. 303-377 ; Laurent 1935 ; Heyd 1885-1886, vol. 2, p. 693-710.

5. Otten-Froux 2005, p. 27-44.

6. Sur les marchands vénitiens installés à Chypre et leur activité économique aux XII^e-XIII^e siècles : Jacoby 2009, p. 59-63 ; Papacostas 1999, p. 479-501 ; Jacoby 1995, p. 394-396 ; Berggötz 1991, p. 184-191.

7. Otten-Froux 2005, p. 42 ; Krueger 1987, p. 722-750.

À la même époque, les marchands provençaux opèrent également en Orient. De mars à juillet 1248, vingt-deux contrats de commande, figurant dans les notules du notaire Amalric de Marseille, mentionnent l'expédition à Acre de draps d'Ypres, d'Arras, de Reims et de Châlons-en-Champagne par des marchands montpelliérains⁸. Ces flux de tissus occidentaux vers la Méditerranée orientale ont sans doute atteint Chypre par l'intermédiaire de ses deux ports méridionaux, Paphos et Limassol.

La chute d'Acre en 1291 entraîne le développement de Famagouste qui devient la plaque-tournante des échanges en Méditerranée orientale⁹. Les draps occidentaux vont donc inonder le marché chypriote, d'autant que les élites latines venues de Terre sainte sont avides des modes qui ont cours en Europe. Malheureusement, la plupart des actes des notaires n'indiquent pas le contenu de la cargaison des navires. Cependant, on peut identifier les grandes régions textiles qui fournissent le marché chypriote principalement grâce à quelques contrats de commande et inventaires après décès, enregistrés par les notaires génois ou vénitiens qui instrumentent à Famagouste du XIII^e au XV^e siècle¹⁰. Ces données peuvent être complétées, pour la même période, par la documentation extraite des archives de Barcelone et Montpellier¹¹.

De la fin XIII^e à la fin du XV^e siècle, les centres de production des textiles occidentaux ont évolué en fonction des dynamiques économiques et commerciales que connaissent les différentes régions européennes. Ainsi, la draperie de Flandre, de Champagne et du Nord de la France, qui domine les flux vers l'Orient aux XII^e et XIII^e siècles, continue d'irriguer ces marchés à la période suivante, même si cette production amorce son déclin pour passer le relais aux textiles du Languedoc et du Nord de l'Italie.

Les actes notariés se montrent souvent imprécis pour désigner les marchandises commercées dans un contrat de commande. Ainsi, la fréquente mention de « *panni de Francia* » peut désigner des draps de différentes régions du Nord de l'Europe comme la Normandie, la Flandre ou la Champagne, même si cette dernière semble largement dominer le marché de l'exportation vers l'Orient. Ces draps français circulent souvent entre les mains des marchands génois qui fréquentent les foires de Champagne et de Brie¹².

8. Blancard 1884-1885, vol. 2, n^{os} 212 et 561.

9. Jacoby 1984, p. 145-179.

10. Pour Gênes, les actes notariés de Lamberto di Sambuceto et de Giovanni da Rocha, qui instrumentent à Famagouste de 1296 à 1310, de Antonius Folieta, de 1445 à 1458, ont été utilisés : Balard, Balletto, Otten-Froux 2016 ; Balard, Duba, Schabel 2012 ; Balard 1984 ; Balard 1983 ; Pavoni 1982 ; Polonio 1982. Du côté vénitien, le notaire Simeone, prêtre de San Giacomo dell'Orto (1362-1371), offre le plus grand nombre de références : Otten-Froux 2003a.

11. Pour Barcelone, la documentation commerciale concernant l'exportation de draps occidentaux à Chypre est indiquée chez Coulon 2004, p. 307-347. Pour Montpellier, notre étude reprendra quelques références aux documents des Archives Départementales de l'Hérault (ADH), relevés chez Reyerson 1974.

12. Balard 1978, vol. 2, p. 835 ; Doehaerd 1941, vol. 1, p. 192-194 ; Liagre de Sturler 1969, vol. 1, p. CXXIV. La draperie normande aurait également alimenté le marché de la Méditerranée

En 1300, cinq balles de « *panni de Francia* » figurent dans les magasins à Famagouste ou sur la galère du marchand génois Salvetus Pezagnus ; en 1299, le marchand Baliano nomme procureur Bonifacio Marocellus, pour récupérer auprès de Galvano Manegeta 750 besants blancs pour le prix d'une balle de draps français qu'il lui a vendue¹³. Les marchands provençaux sont également impliqués dans le trafic des draps de France en ce début du XIV^e siècle. Des draps de France et de Narbonne figurent sur une nef en partance de Marseille en 1301¹⁴ ; à la même époque, le marchand narbonnais Guglielmo reçoit en commande d'un confrère de la même ville des draps français pour la somme de 990 livres tournois et 14 sous, et vingt-cinq pièces de cendal de Chypre pour la somme de 378 besants blancs¹⁵. Les « *panni de Francia* » ou draps ultramontains à Gênes dominent le marché chypriote à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle.

Lorsque les actes notariés se montrent plus précis, les productions textiles originaires de Champagne reviennent avec le plus de fréquence, notamment les draps tissés et apprêtés à Châlons-en-Champagne¹⁶. Un acte de Lamberto di Sambuceto enregistre en 1296 une acquisition de draps de Châlons pour la somme de 1 960 besants blancs ; en 1310, Durans Bechanus et Balian de Grillo ont reçu de Nicolas de Grimaldis un drap bleu de Châlons, pour une valeur de 241 besants blancs et 2 sous¹⁷ ; deux draps de Châlons figurent également dans une commande pour Rhodes et Chypre, en septembre 1310, avec quarante-deux pièces de biffe de Paris¹⁸ ; une vingtaine d'années plus tard, ce sont quarante-six draps du même centre de production champenois qui figurent sur la coque du marchand catalan Guillem Olivela¹⁹ ; le notaire milanais Goffredo da Ramagasco établit,

orientale et notamment Chypre, comme le laisse penser le voyage entrepris par le marchand génois Benedetto Zaccaria à Rouen à la fin du XIII^e siècle : Abraham-Thisse 2003, p. 122.

13. Balard, Duba, Schabel 2012, p. 55 n° 42 ; Balard 1983, p. 146-147 n° 123.

14. Baratier-Reynaud 1951, p. 210. En 1310, des draps de France sont chargés à Aigues-Mortes pour Chypre : *ibid.* p. 211.

15. Balard 1984, p. 36-37 n° 17. Un autre acte daté du 20 avril 1302 consigne une vente de vingt-deux balles de draps français contenant cent-dix pièces par un marchand montpelliérain : Pavoni 1987, p. 210-212 n° 178 ; voir également des draps français envoyés de Famagouste en Cilicie : *ibid.*, p. 290 n° 6 ; Balard 1983, p. 4 n° 2, p. 26-27 n° 20 et p. 31 n° 23.

16. Sur les exportations de draps de Châlons-en-Champagne en Méditerranée : Guilbert 2015, p. 89-106.

17. Balard 1983, p. 3 n° 1 ; Balard 1984, p. 357 n° 65. **Autres exemples de mention de draps** de Châlons-en-Champagne : Pavoni 1982, p. 50 n° 39 ; Balard 1984, p. 48 n° 28 ; Polonio 1982, p. 266-267 n° 226. Dans ce dernier exemple, les draps sont envoyés à Candeloro/Alanya en Turquie.

18. Baratier-Reynaud 1951, p. 245. La biffe est un drap de laine léger, souvent rayé, de qualité médiocre. Cf. Zangger 1945, p. 19.

19. Coulon 2004, p. 342.

le 11 mars 1342, un contrat de commande dans lequel le marchand narbonnais Bernat Trenquièr reçoit vingt-cinq draps de Châlons²⁰.

D'autres villes de Champagne doivent approvisionner plus rarement l'île en produits textiles. La documentation permet d'identifier des couvertures de Provins (« *virgati de Prohino* ») ainsi que des toiles de Reims, articles de luxe des cours seigneuriales, qui sont transportées sur les navires génois et provençaux vers Chypre au milieu du xiv^e siècle²¹.

Entre Normandie et Champagne, quelques villes drapières du Nord de la France apparaissent dans les sources de manière occasionnelle. Les registres des douanes de Gênes témoignent de deux chargements de draps de Beauvais pour l'année 1376²². Enfin, le manuel de commerce du florentin Francesco Pegolotti, qui écrit entre 1323 et 1340, mentionne la longueur des draps d'Amiens vendus à Famagouste (onze cannes trois quarts)²³. En revanche, aucune ville normande connue pour sa draperie, comme Louviers ou Montvilliers, ne figure dans les documents commerciaux concernant Chypre.

Après la Champagne, la Flandre est la deuxième région fournissant le plus grand nombre de références à des exportations de draps vers Chypre aux xiii^e-xv^e siècles. La diversité des centres de production, relevée dans la documentation, illustre cette phase de transition de la draperie flamande au xiv^e siècle, qui voit le développement d'une activité textile dans des petites ou moyennes villes prendre le relais de Gand ou Bruxelles. Ces centres émergent grâce à l'importation de laine anglaise pour les draps de très bonne qualité et de laine espagnole pour les produits bon marché²⁴. Les villes de Flandre occidentale sont les plus fréquemment mentionnées. Ainsi, on relève cinquante-six draps de Tournai sur la coque de Guillem Olivela en direction de de Chypre entre 1334 et 1342²⁵ ; les draps de Wervicq et de Courtrai figurent parmi les marchandises exportées de Gênes à Famagouste en 1391²⁶ ; en 1454, trois pièces de draps de Wervicq

20. Montpellier, ADH, II E95/371 fol. 112v ; Claverie 2016-2018, p. 47.

21. Pavoni 1982, p. 50 n° 39 ; Day 1963, vol. 1, p. 525 ; Montpellier, ADH, II E 95/369, fol. 38v. Autre référence aux toiles de Reims exportées à Chypre par les Génois en 1391 : Bliznyuk 2005, p. 20 ; Mas Latrie 1852-1861, vol. 3, p. 775 ; Balard 1978, vol. 2, p. 628. Sur l'acception médiévale du terme « coperture » : Zangger 1945, p. 46-48.

22. Day 1963, vol. 1, p. 232, 395. Les draps de Beauvais figurent également dans un tarif génois de marchandises pour l'année 1391 : Bliznyuk 2005, p. 20 ; Mas Latrie 1852-1861, vol. 3, p. 774 ; Balard 1978, vol. 2, p. 628.

23. Pegolotti 1936, p. 79.

24. Stabel 1993, p. 63-84. Le manuel de Pegolotti relève toutefois les mesures des draps des grandes villes de Flandre (les draps de Bruxelles et de Louvain, les draps mêlés de Bruges, les rayés de Gand), mais ces productions n'apparaissent pas ailleurs dans les actes de la pratique concernant Chypre, à l'exception des draps de Bruxelles : Pegolotti 1936, p. 79.

25. Coulon 2004, p. 342.

26. Bliznyuk 2005, p. 20 ; Mas Latrie 1852-1861, vol. 3, p. 774 ; Balard 1978, vol. 2, p. 628. Il faut plutôt identifier « *Virvi* » à Verwicq en Flandres qu'à Verviers près de Liège. La petite ville flamande de Poperinge fournit également des draps rayés selon Pegolotti (1936, p. 79).

sont vendues par Iacobus de Frevante à Pelegrus de Rapallo pour la somme de soixante-quatre ducats²⁷. D'autres sites de production secondaires dans le Brabant, dont l'activité textile démarre à la fin du XIII^e siècle, fournissent Chypre en tissus. Les rares mentions de ces étoffes apparaissent dans la documentation chypriote, alors que les centres de draperie sont entrés en crise au milieu du XIV^e siècle, en raison de l'arrêt des importations de laine anglaise et de la révolte des tisserands brabançons²⁸. En 1312, trois balles de draps contenant des écarlates et des mêlés de Bruxelles et de Malines sont embarqués à Gênes pour Chypre²⁹ ; le testament d'un marchand vénitien en 1362 comprend une pièce de drap de Malines dont le manuel de Pegolotti donne la longueur (onze cannes trois quarts)³⁰ ; des tissus de la ville de Lierre arrivent en 1423 à Famagouste³¹. Sans doute moins présente sur le marché chypriote que les draps de Champagne, la production flamande et brabançonne d'étoffes se démarque par des pièces de qualité supérieure.

Dans la première moitié du XIV^e siècle, les produits textiles originaires du Languedoc vont connaître une formidable expansion. La diffusion de ces draps au Levant et notamment à Chypre s'appuie sur un réseau de marchands particulièrement actifs et la présence d'un consul de Montpellier ; cette communauté bénéficie de privilèges commerciaux depuis la première moitié du XIII^e siècle³². Les draps du Languedoc représentent une part importante des tissus occidentaux qui figurent dans les actes des notaires italiens. Les marchands montpelliérains font le commerce en Méditerranée orientale de draps rouges dans la première moitié du XIV^e siècle. Une cargaison de ces draps teints en graine est enregistrée en 1341 sur un navire en direction de Chypre et de Byzance³³ ; ce sont plusieurs contrats de commande qui témoignent de l'importance des draps français, des toiles de chanvre et écarlates embarqués sur la nef narbonnaise « Sant Clamenç » qui reliait Aigues-Mortes à Famagouste en 1333-1334 et 1338-1339³⁴.

27. Balard, Balletto, Otten-Froux 2016, p. 286 n° 93. Sur la production et la commercialisation des draps de Wervicq et de la région de la Lys : Stabel 1993, p. 66-70 ; Melis 1962, p. 219-243.

28. Van Uytven 1976, p. 88-68. Plus généralement, sur la production et le commerce de draps brabançons : Yante 2009, p. 636-637 ; Van Uytven 1976, p. 85-97 ; Bautier 1962, p. 85-97.

29. Doehaerd 1941, vol. 3, p. 1055-1057 n° 1753 ; Bautier 1962, p. 37.

30. Otten-Froux 2003a, p. 107 n° 183. À la fin du XIII^e siècle, les draps de Louvain et Malines représentent 70% des exportations de la draperie brabançonne. Les draps de Malines sont exportés à Chypre par les Génois à la fin du XIV^e siècle : Bliznyuk 2005, p. 20 ; Mas Latrue 1852-1861, vol. 3, p. 775 ; Balard 1978, vol. 2, p. 628. Sur le développement de la production textile à Malines : Stabel 2016, p. 159-180.

31. Richard 1962, p. 29.

32. Sur la communauté languedocienne à Chypre : Imhaus 2009, p. 37-43. Sur le développement de la draperie en Languedoc : Cardon 1999 ; Larguier 1996 ; Wolff 1976, p. 435-462.

33. Montpellier, ADH, II E 95/374, fol. 27r. et 43v. ; Reyerson 1982, p. 21.

34. Clavier 2016-2018, p. 42-43. Parmi les marchands qui commercent des tissus languedociens, Joseph Safed, bourgeois originaire de Famagouste, installé à Montpellier au milieu du XIV^e siècle, a connu une carrière remarquable : Combes 1952, p. 32-39.

Parmi les draps du Languedoc, ceux de Lodève sont particulièrement renommés. Dans cette ville au pied du Massif central, l'activité drapière est règlementée dès le XIII^e siècle et produit 1 300 fils dans les chaînes de draps blancs et 1 200 fils dans celles des draps de couleurs. Par ailleurs, les registres notariaux du XV^e siècle mettent en avant particulièrement les blanquets et les draps bleus de Lodève³⁵. À Famagouste, dix pièces de drap de cette ville sont en possession du marchand montpelliérain Peyre de Podrozerio le 28 avril 1300³⁶.

Les draps et toiles de Narbonne constituent les produits languedociens qui connaissent le plus grand succès à Chypre dans la première moitié du XIV^e siècle. Ce sont des marchands de la communauté narbonnaise installés à Famagouste qui introduisent sur le marché chypriote les blanquets de Narbonne, utilisés pour confectionner de modestes chemises et tuniques, de la toile grossière destinée à emballer des objets, faire de la literie ou des doublures³⁷. Le 6 juillet 1301, une quittance révèle la cargaison d'un navire de cinquante livres tournois appartenant au narbonnais Bernat Bardina et comprenant une toile grossière, des blanquets et des draps de chanvre³⁸ ; un contrat de commande mentionne six pièces de draps blancs de Narbonne et quinze toiles de lin du Narbonnais pris en commande par le marchand narbonnais Bernat Trenquièr et embarquées sur le navire « Santa Maria de Vauverd » du capitaine montpelliérain Jaume de Magalas en 1342³⁹.

Parmi les villes exportatrices vers Chypre, il faut signaler quelques centres de production textile moins importants, davantage habitués à écouler leur draperie vers les territoires de la Couronne d'Aragon, du Roussillon, de la Catalogne, de Majorque et de Valence. On relève, par exemple, cinq pièces de draps de Limoux dans un contrat de commande d'un marchand montpelliérain en 1333⁴⁰. À la différence de la draperie flamande, le Languedoc approvisionne Chypre en étoffes de qualité inférieure, voire médiocre, destinées à la majorité pauvre de la population, pour qui les tissus précieux restent inaccessibles.

D'autres villes drapantes sont actives sur la côte occidentale de la Méditerranée, en marge de la production languedocienne. À l'est, la documentation notariale témoigne de

35. Demaille 2000, p. 474-476 ; Martin 1901-1902, p. 467-479.

36. Balard, Duba, Schabel 2012, p. 123-124 n° 113.

37. Larguier 1996, vol. 1, p. 29 et suivantes.

38. Pavoni 1982, p. 2-3 n° 3.

39. Montpellier, ADH, II E 95/371 fol. 112v ; Claverie 2016-2018, p. 47. Sur la production des blanquets à Narbonne et sur la communauté narbonnaise de Famagouste : Larguier 1996, vol. 1, p. 40 ; Larguier 2009, p. 69. Pour d'autres références à l'exportation de toiles languedociennes à Chypre : Combes 1974, p. 178-179.

40. Montpellier, ADH, II E 95/369 fol. 75v. **Sur les exportations des draps de Limoux : Romestan** 1964, p. 409.

la vente de deux balles de draps d'Avignon par Anioinus Anioinus au Génois Guidonis contre la somme de 482 besants blancs et demi en 1300 à Famagouste⁴¹.

Rivales des villes languedociennes, les grandes cités drapières de Catalogne exportent leurs draps de laine vers l'Orient principalement dans la seconde moitié du XIV^e et au XV^e siècles. Les volumes de draps qui sont chargés sur les nefes catalanes sont considérables, à l'exemple du navire de Bartomeu Amar qui quitte Barcelone en décembre 1415, avec plus de 1 100 draps à son bord, pour une valeur de 13 600 livres, soit 65% du chargement. On peut penser que la Catalogne est la principale région exportatrice de draps vers Chypre à la fin du XIV^e siècle, comme les données recueillies par Eliyahu Ashtor l'indiquent pour le Proche-Orient à la même époque⁴².

À Chypre, la présence des draps catalans est peut-être antérieure à leur diffusion dans le reste du Levant. En effet, la *Pratica della Mercatura* de Pegolotti signale pour Famagouste les mesures des draps de Perpignan, Banyoles, Valence aux côtés de celles de Narbonne et de Carcassonne entre 1323 et 1340⁴³. Entre 1334 et 1342, la compagnie de Pere de Mitjavila exporte vers Chypre et l'Égypte des quantités impressionnantes de draps catalans, avec 280 pièces de Belpuig et 130 de Valence. Les contrats de commande attestent ensuite la progression constante des exportations⁴⁴.

Les actes de la pratique de ce commerce n'ont pas encore fait l'objet de publication systématique, mais la densité du trafic de produit textile et la diversité des lainages qui arrivent à Chypre se laissent appréhender grâce aux travaux de Damien Coulon et de Catherine Otten-Froux sur le commerce entre Barcelone et l'Orient. Même s'il est difficile d'isoler Chypre des autres destinations levantines comme Rhodes et Beyrouth sur les routes maritimes des nefes catalanes, on peut considérer tout de même qu'une partie du fret devait être écoulée dans le royaume des Lusignan. Sur la galée marchande de Gherardo de Doni (août 1407), chargée de 448 draps, ceux de Barcelone comptent pour près de la moitié des pièces. Viennent ensuite les draps de Berga (soixante-dix-huit pièces), de Villefranche-de-Conflent (quarante-deux pièces), de Perpignan (vingt-sept pièces), de Gérone (vingt pièces), de Puigcerdà (quinze pièces), de Ripoll (sept pièces) et quarante-six pièces sont « de Catalogne » ou sans précision d'origine. À ces centres d'exportation,

41. Balard, Duba, Schabel 2012, p. 319 n° 300. Pour le trafic des draps d'Avignon voir également Polonio 1982, p. 20-21 n° 19 et p. 347-348 n° 289.

42. Coulon 2004, p. 312-313 ; Ashtor 1983, p. 153-154. Sur l'essor de la draperie catalane : Carrère 1976, p. 475-509.

43. Pegolotti 1936, p. 79. Comme le remarque justement Damien Coulon, il faut probablement identifier le « Bagnuolo » de la *Pratica* de Pegolotti à la ville drapière catalane de Banyoles plutôt qu'à Bagnols-sur-Cèze (département du Gard) : Coulon 2004, p. 276. Les hommes d'affaires italiens trafiquent également des draps catalans, puisque les registres des douanes de Gênes pour l'année 1376 signalent le chargement de dix balles de draps de Barcelone sur le navire de Ioffredi Panzani : Day 1963, vol. 1, p. 232. Pour l'année 1391, cf. Bliznyuk 2005, p. 20 ; Mas Latrie 1852-1861, vol. 3, p. 774 ; Balard 1978, vol. 2, p. 628.

44. Coulon 2004, p. 317.

il faut ajouter ceux d'Olot, Banyoles, Ax-les-Thermes et Valence qui chargent des draps sur le navire de Bartomeu Amar vers Rhodes, Chypre et Beyrouth (décembre 1415)⁴⁵. La draperie catalane a donc dominé le marché chypriote à partir du milieu du XIV^e siècle en s'appuyant sur un réseau de centres de production très diversifiés comprenant des grandes cités comme Valence et Barcelone et un nombre important de petites villes et de bourgs ruraux. Le succès de ces produits tient au dynamisme des marchands catalans, mais également aux prix de ces draps ordinaires, largement inférieurs à ceux de leurs concurrents flamand et italien⁴⁶.

Il n'est pas étonnant de voir la draperie italienne approvisionner le marché chypriote, au regard du rôle joué par les marchands génois et vénitiens dans l'histoire économique du royaume des Lusignan. Milan occupe la première place des villes drapantes de la plaine du Pô, mais tout au long du XIV^e siècle, grâce à un contexte économique favorable, des cités moyennes comme Crémone, Pavie, Côme vont développer leur propre activité textile. La matière première, la laine, provient de la plaine du Pô ou est importée d'Angleterre, notamment par la voie terrestre empruntant la route du Saint-Gothard⁴⁷. Quelques mentions de draps originaires du Nord de l'Italie affleurent de la documentation. En 1299, Simonino Rubeus déclare qu'il doit 860 besants sarrasins pour des draps lombards⁴⁸ ; sept pièces de draps lombards figurent parmi les biens du Génois Giorgio Seccamedalia, qui établit son testament à Famagouste en 1300⁴⁹ ; trois balles de vingt-cinq pièces et douze autres pièces de draps lombards sont inventoriées sur la galère et dans les magasins du marchand génois Salvetus Pezagnus⁵⁰ ; des draps de Monza figurent dans les registres des douanes de Gênes pour l'année 1376⁵¹ ; le testament du marchand vénitien Brancha Bagnese, daté du 24 novembre 1362, mentionne la possession de huit *pardelli* de toile de Crémone et de six pièces de draps de Milan, conservés dans la maison d'un de ses collègues⁵². Spécialisés dans la production de draps de laine coûteux et de très bonne

45. Coulon 2004, p. 328-329 tableaux 39 et 40. Catherine Otten-Froux a relevé, parmi la cargaison d'une nef catalane qui se rend à Famagouste à la fin du XIII^e siècle, des draps de Perpignan et des couvertures ; au milieu du XIV^e siècle, ce sont des velours de soie, des draps fins verts et des draps de Barcelone qui sont enregistrés dans une coque rejoignant Famagouste : Otten-Froux 2003b, p. 134 et 141.

46. Pour comparaison, les draps catalans valent de deux à quatre fois moins que leurs homologues flamands et cinq fois moins que les tissus de Florence : Coulon 2004, p. 318 ; Melis 1962, p. 223-229.

47. Racine 2004, p. 77-80. Sur le développement de la draperie dans la plaine du Pô : Mainoni 2014, p. 130-137 ; Poloni 2019, p. 121-149.

48. Balard 1983, p. 172 n° 147.

49. Polonio 1982, p. 21-22 n° 20. Voir également une commande de draps lombards pour 1 200 besants blancs : *ibid.* p. 106 n° 91.

50. Balard, Duba, Schabel 2012, p. 54 n° 42.

51. Day 1963, vol. 1, p. 320.

52. Otten-Froux 2003a, p. 106-107 n° 183 ; sur l'essor de la draperie à Crémone : Mainoni 2008, p. 116-147.

qualité, peut-être sur le modèle de la draperie flamande et brabançonne, les centres lombards s'adressent eux-aussi à un marché du luxe en Orient⁵³.

En Toscane, l'essor de l'industrie lainière à Florence remonte à la première moitié du XIV^e siècle et s'accélère après la Peste noire de 1348, grâce à l'importation de laine anglaise et à la diffusion de sa production en Méditerranée. Cette activité connaît un déclin dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, notamment lors de la révolte des Ciompi (1378-1382). On observe une reprise après la chute de Constantinople en 1453, avec l'utilisation de laine d'Espagne et une production tournée vers des tissus de qualité moyenne⁵⁴. Le manuel de Pegolotti relève le commerce des draps florentins dans la première moitié du XIV^e siècle⁵⁵. Le testament d'un marchand famagoustain en 1362 dénombre onze pièces de drap de Florence, ainsi que six pièces de drap fin de la même ville qui sont enregistrées dans plusieurs magasins de Famagouste⁵⁶ ; un siècle plus tard, le marchand vénitien Giacomo Badoer envoie des draps florentins de Constantinople à Chypre pour le compte d'un client⁵⁷.

Les marchands génois font le commerce à Chypre des draps confectionnés dans leur cité, notamment des draps écarlates dits « *granae* », et des tissus de qualité inférieure qui figurent dans une liste de tarifs des prix de transports des denrées de Gênes à Famagouste en 1391⁵⁸.

La Vénétie envoie également des draps sur le marché chypriote, que transportent les marchands de la Sérénissime. En 1307, le vaisseau des Vénitiens Jacques Paradiso et Vivien Barbarfala, chargé de drap et d'armes et se rendant probablement à Famagouste, est pillé à Clarentza par un pirate catalan ; en 1386, des draps de diverses couleurs, écarlates, rouges, bruns foncés et bleus sont envoyés à Chypre sur un navire vénitien avec également des armes dans la soute⁵⁹. Les dernières volontés de deux marchands famagoustains signalent la circulation de tissus originaire de Vénétie sur l'île. En 1301, un testament d'un marchand génois enregistre deux couvertures teintes de Venise dans l'inventaire de ses biens⁶⁰ ; huit pièces de drap de Padoue figurent dans le testament de

53. Poloni 2019, p. 144-145.

54. Compte tenu de l'importance de la bibliographie sur le développement de l'industrie lainière à Florence, on signalera seulement deux travaux majeurs : Hoshino 1980 ; Munro 2013, p. 113-149.

55. Pegolotti 1936, p. 80.

56. Otten-Froux 2003a, p. 106-108 n° 183 ; quatre balles de drap toscan figurent également dans l'inventaire des biens du marchand génois Salvetus Pezagnus : Balard, Duba, Schabel 2012, p. 54 n° 42. Le drap florentin est compté parmi les denrées exportées de Gênes à Famagouste en 1391 : Bliznyuk 2005, p. 20 ; Mas Latrie 1852-1861, vol. 3, p. 775 ; Balard 1978, vol. 2, p. 628.

57. Jacoby 2009, p. 78, avec d'autres références à l'importation de draps florentins.

58. Bliznyuk 2005, p. 20 ; Mas Latrie 1852-1861, vol. 3, p. 774 ; Balard 1978, vol. 2, p. 628. Ce même *manual naulorum* de 1391 mentionne les toiles de Campanie exportées à Chypre.

59. Mas Latrie 1852-1861, vol. 2, p. 111 et 401-402.

60. Pavoni 1982, p. 68 n° 51.

Brancha Bagnese, ainsi que huit pièces de drap écarlate, sans indication de provenance, mais dont on peut tout de même supposer une production d'un atelier du Nord de l'Italie⁶¹.

À l'époque de la domination vénitienne sur l'île (1474-1571), le trafic de tissus en provenance de Venise s'intensifie. La Sérénissime continue d'exporter vers sa colonie chypriote les productions textiles de sa région, comme des draps fins de Venise, de Vicence, de Feltre, des draps légers et bons marchés comme les carisées anglais et des soieries à motifs orientaux comme l'atteste le *Tariffa de pesi e mesure* de Bartholomeo di Paxi pour le début du XVI^e siècle⁶². D'autres tissus, de diverses qualités, que l'on retrouve sur les galées vénitiennes des routes maritimes de Beyrouth et d'Alexandrie, doivent également abonder sur les marchés chypriotes. Les études d'Eliyahu Ashtor et de Benjamin Arbel ont mis en lumière l'importance de ce trafic constitué de toiles de lin (*tele*), de serge (*sarze*), d'étoffes de laine de qualité médiocre (*grixi* ou *grisi*) et d'autres tissus qui composent la garde-robe des Vénitiens à Chypre (*bernusi*, *carpette*, *gonete de griso*)⁶³.

Diffusion et usage des tissus occidentaux à Chypre

Le rôle de plaque-tournante des échanges entre Orient et Occident qu'a pu jouer Famagouste aux XIV^e-XV^e siècles n'est plus aujourd'hui à démontrer. Il est avéré qu'une part importante des milliers de balles de draps qui sont déchargées dans le port chypriote ne font que transiter dans un entrepôt avant d'être expédiées vers Beyrouth ou Alexandrie. Cependant, un marché insulaire de diffusion des tissus occidentaux existe et mérite que l'on s'y attarde un peu.

Déchargées sur le port de Famagouste, les balles de draps en provenance de Gênes, de Venise, d'Aigues-Mortes ou de Barcelone restent entre les mains de marchands drapiers italiens qui traitent autant d'imports que de tissus produits sur l'île. Ainsi, il est parfois difficile d'apprécier l'origine des étoffes mentionnées dans la documentation insulaire. Le testament de Ludovic Cornaro, marchand à Famagouste, mentionne près de 264 pièces de camelots d'une grande variété de couleurs, dont il est impossible de connaître la provenance même si l'hypothèse d'une production chypriote est hautement probable⁶⁴.

61. Hoshino 1983-1984, p. 23-39.

62. Di Paxi 1521, p. 142-143. Les échanges avec les ports de la côte levantine (Beyrouth, Tripoli) se développent également et permettent l'importation de tissus de qualité médiocre confectionnés en Syrie.

63. Ashtor 1978, p. 321-324 ; Arbel 2004, p. 51-54. Pour d'autres références à des exportations de tissus occidentaux à Chypre à l'époque vénitienne : Arbel 1997, p. 107-108.

64. Otten-Froux 2003a, p. 53 n° 11. Cette étoffe en poil de chèvre est produite dans les ateliers nicosiates depuis la fin du XIII^e siècle et connaît un large succès dans les cours laïques et ecclésiastiques occidentales, mais elle est également copiée dans des ateliers en Europe, comme à Reims. Sur le camelot chypriote : Jacoby 2012, p. 15-42.

À Chypre, des marchands occidentaux se chargent d'écouler les draps et autres étoffes dans les principaux centres urbains, Nicosie et Famagouste. Un compte anonyme d'un noble ou d'un bourgeois chypriote, daté de 1423, révèle l'exemple d'un achat auprès du Vénitien Pierre Contarini de trois cannes et demie de drap à dix-huit besants la canne, ainsi que de futaines⁶⁵ ; en 1468, le marchand vénitien Marco Loredano approvisionne la chambre royale, sans doute en tissu vénitien, avec vingt et une brasses de velours bleu pour 630 besants, huit brasses et demie de velours noir pour 233 besants, quatre de cendal noir pour seize besants et deux cannes et demie de drap écarlate pour 187,5 besants⁶⁶. Dans ces exemples, soit l'acquéreur se rendait à l'entrepôt (*fondouk*) du marchand pour choisir ses tissus, soit il recevait dans son palais l'homme d'affaire pour traiter avec lui. Les personnes plus modestes fréquentaient les boutiques (*estassons* ou *staciones*)⁶⁷ ou l'édifice de Nicosie dédié exclusivement à la vente de draps (la *drapperia*)⁶⁸.

Le travail des draps mobilise ensuite de nombreux artisans que différentes sources permettent d'identifier. Les chroniques mentionnent les métiers de ces professionnels qui travaillaient les tissus, comme les brodeuses⁶⁹, les tailleurs (*sartoux*, *τον ράφτην*) et couturiers (*couterier*) qui, pour certains d'entre eux, sont au service exclusif du roi ou d'un membre des élites insulaires⁷⁰. Les effectifs de ces artisans du drap de laine et des tissus se sont accrus avec l'arrivée des réfugiés des États latins de Syrie-Palestine. Ainsi rencontre-t-on à Famagouste, en 1301, les frères Guirard et Thomas, tous deux « *draperius de Accon* », le tailleur Jacques, originaire de la même ville, Iacobus de Tyr ou Lazatus de Jérusalem qui passent devant le banc du notaire génois Lamberto di Sambuceto⁷¹. Des artisans du textile venus d'Occident s'agrègent également au rang des travailleurs chypriotes, comme le maître pisan Henri⁷².

65. Richard 1962, p. 25 ; la futaine, à la trame de coton et à la chaîne de lin, est également une étoffe produite à Chypre et exportée en Occident : Hoberg 1944, p. 418.

66. Richard 1983, p. 48 n° 101. Le sendal, une sorte de taffetas composé de soie et de laine, pouvait sortir des ateliers nicosiates. De même, les camelots, camocas et samits livrés à la chambre royale par André Vetes, gardien de la teinturerie royale, ont probablement été confectionnés dans la capitale chypriote : *ibid.*, p. 66 n° 141.

67. Richard 1962, p. 77 et 98 ; Balard 2007, p. 30-31.

68. Florio Bustron 1886, p. 230. Le modèle de la *Drapperia* à Nicosie s'inspire peut-être du bâtiment vénitien qui accueillait les boutiques des drapiers : Calabi, Morachiello 1987, p. 30, 66 et suivantes.

69. Pierre Mésenge, *Journal de pèlerinage au Saint-Sépulcre de Jérusalem*, Bibliothèque municipale d'Amiens, ms Lescalopier 98, fol. 90r.

70. Richard 1962, p. 58 ; Richard 1983, p. 65 n° 138 ; Georgios Boustronios 1997, p. 228-229 et 250-251 ; Richard 1950, p. 132.

71. Pavoni 1982, p. 1-2 n° 2, p. 13 n° 12, p. 56 n° 43a, p. 185 n° 148.

72. *Ibid.*, p. 8-9 nos 8-9 et p. 54-55 n° 42.

Ils se chargent de confectionner les vêtements portés par les élites urbaines chypriotes ou réintroduits dans des circuits commerciaux. Sur un navire chypriote appartenant à Gotifredus Spinola de Luculo, intercepté par les Génois près de Cérines en 1383, on enregistre une houppelande en drap bleu de Malines doublé de bocassin noir et une autre houppelande de drap rouge de la même provenance ; la cargaison de ce *grippum* comprend également d'autres houppelandes en camelot, des manteaux, des capuchons, des souliers et de nombreuses autres pièces de tissus⁷³. Des draps venus d'Occident ont été travaillés par des tailleurs à Chypre avant d'être exportés hors de l'île. Les sources écrites apportent quelques éclairages sur l'emploi des draps de laine. Comme en Occident, la livrée, c'est-à-dire la distribution de robes par le roi à ses feudataires, devait contribuer au dynamisme du marché du drap et de l'habillement⁷⁴ ; dans le compte anonyme de 1423, six palmes de drap noir sont destinées à la confection de capuchons (« *capuzo* »)⁷⁵ ; selon une règle de chevalerie, les chevaliers chypriotes doivent porter un « *drappo rosso, o di seta, o di scarlatto, almeno la calce* » en signe du sang qu'ils versent pour le service de Dieu⁷⁶ ; les réceptions et les fêtes donnent lieu à des spectacles grandioses où se déploient des tentures et des draps dans les rues⁷⁷. Lorsque les élites chypriotes quittent leur île, ils emportent avec eux ce goût pour les beaux tissus, à l'image de Marie de Lusignan qui, à la cour d'Aragon, au début du XIV^e siècle, continue de commander et d'utiliser du drap de Châlons-en-Champagne pour sa garde-robe⁷⁸. L'examen des représentations des costumes des élites confirme l'emploi important du drap importé d'Occident. Un roi Lusignan, peut-être Janus (1398-1432), porte une houppelande grise ou bleue claire sur les murs de la chapelle royale de Pyrga⁷⁹ ; les longues robes, les tuniques de tissu lourd et les manteaux sont associés aux effigies des hommes et des femmes sur les pierres tombales à Chypre⁸⁰.

Les marchands occidentaux installés à Chypre sont évidemment consommateurs des draps dont ils font le commerce. Ceux qui restent quelques semaines sur l'île peuvent voyager avec leurs propres lots de vêtements, mais ceux qui sont installés à demeure font

73. Balard, Balletto, Schabel 2013, p. 313-315 n° 89 ; Liagre De Sturler 1969, vol. 2, p. 548-555 n° 411.

74. Richard 1962, p. 131 et 133.

75. *Ibid.*, p. 23.

76. Florio Bustron 1886, p. 470.

77. *Ibid.*, p. 65, 230, 288.

78. Guilbert 2015, p. 104.

79. Lucey 2016, p. 22-43, avec la bibliographie antérieure. Plusieurs auteurs, dont Stephen J. Lucey, remettent aujourd'hui en question l'attribution traditionnelle, depuis Camille Enlart, de la fondation de la chapelle au roi Janus, et penchent pour une construction de l'édifice au XIV^e siècle.

80. Piponnier 2004, p. 89-106 ; Kalamara 2004, p. 107-137. Voir également, dans ce volume, les articles de Geoffroy Meyer-Fernandez et Stella Frigerio-Zeniou.

confectionner leurs habits sur place. Le vestiaire du marchand italien peut être appréhendé à travers quelques inventaires, comme celui réalisé dans les boutiques et sur le navire de Salvetus Pezagnus. Parmi ses vêtements, on relève une tunique d'écarlate, une cotelle (« *cotardia* »), un vêtement masculin court, un manteau rayé de diverses couleurs orné de fourrure (« *mantellum unum de virgato cum penna varia* ») ; Salvetus possédait encore cinq manteaux en tissu lombard (deux rouges et trois bleus)⁸¹. Au seuil de la mort, un marchand comme Iohannes de Mula choisit de se faire inhumer vêtu d'une chemise d'étamine, une étoffe de laine légère, non croisée, portée habituellement par les moines, dont il existait plusieurs espèces produites notamment dans le Nord de la France et dans le Nord de l'Italie⁸². De manière générale, le marchand génois, à Chypre comme dans la métropole ou dans les comptoirs de la Méditerranée orientale, manifeste clairement son goût pour les draps de laine⁸³.

Les garde-robes des femmes des marchands sont également connues par quelques inventaires, comme celui de la Vénitienne dame Maria, épouse de Iohannes de Modono, qui lègue à une autre femme son vieux manteau (« *clamidis* ») et une de ses tuniques (« *tunica* »). Dans les maisons des marchands, les draps occidentaux sont utilisés pour tailler des tentures et des couvertures, des édredons, des oreillers et des coussins⁸⁴.

La garde-robe des ecclésiastiques chypriotes est largement fournie en tissus occidentaux, bien que l'on ignore si les vêtements et les tissus du culte sont confectionnés sur place ou importés d'Occident. L'évêque de Limassol, Guy d'IBelin, conservait des sergés de France et de Catalogne parmi ses biens, ainsi que des vêtements dont la provenance n'est pas indiquée, comme des pourpoints (*gippon*), une houppelande de drap violet fourrée de gris ; des matelas, des divans et des coussins en sa possession sont réalisés avec des draps⁸⁵. L'inventaire des vêtements du prêtre qui dessert le prieuré de Notre-Dame la Miséricordieuse à Nicosie révèle l'utilisation du lin pour une aube et un amict, de la soie pour une chape et du coton pour un cordon⁸⁶. L'état des biens conservés dans la sacristie, l'église et l'hôpital Sainte-Catherine de Famagouste en 1452 par le notaire génois Antonius Folieta ajoute à cette liste des chasubles et des tuniques de velours rouge, deux chasubles de bocassin blanc, une chasuble de toile bleue, deux aubes de toiles, une étole de soie, trois surplis de toiles, des tentures et des parements en coton et de nombreux draps de toile et de lin⁸⁷. Les pierres tombales fournissent également

81. Balard, Duba, Schabel 2012, p. 54 n° 42.

82. Otten-Froux 2003a, p. 59 n° 17 ; Hardouin-Fugier, Berthod, Chavent-Fusaro 1994, p. 186.

83. Heers 1976, p. 206-209.

84. Otten-Froux 2003a, p. 40 n° 2, p. 43 n° 5, p. 57 n° 16 ; Pavoni 1982, p. 60 n° 46.

85. Richard 1950, p. 108, 109, 111, 120, 126.

86. Richard 1983, p. 94 n° 175.

87. Balard, Balletto, Otten-Froux 2016, p. 124-126 n° 8. Cet inventaire figure en traduction française chez Otten-Froux 2001, p. 146.

un échantillon de vêtements liturgiques, des aubes, des dalmatiques et des chasubles, confectionnés avec des draps occidentaux⁸⁸.

Tout laisse croire que le drap de laine a gardé la faveur des élites urbaines chypriotes. Il ne semble pas que le climat, plutôt clément dans cette partie de la Méditerranée orientale, ait influé sur la mode à Chypre, notamment pour porter davantage de soieries plus légères.

Reconnue comme un centre de transit des marchandises entre l'Occident et l'Orient, l'île de Chypre s'est pourtant affirmée à la fin du Moyen Âge comme un important marché de consommation, stimulé par des élites soucieuses de suivre les modes des cours européennes et une population en forte croissance jusqu'au milieu du XIV^e siècle. La noblesse et la bourgeoisie chypriote s'approvisionnent des meilleures pièces des draperies champenoises, flamandes, brabançonnaises et italiennes, alors que la population plus modeste se contente des produits de l'industrie languedocienne et catalane. Ainsi, l'importation de draps et de toiles d'Occident répond au moins autant à une demande des élites sociales insulaires qu'à la nécessité de trouver des débouchés aux grandes régions textiles d'exportation

Groupe de Recherche d'Histoire (GRHIS), Université de Rouen

88. Piponnier 2004, p. 90.

Annexe : glossaire des draps et des toiles d'Occident importés à Chypre

| | | |
|-----------|--|--|
| 1296 | <i>panni de Zalono</i> | draps de Châlons |
| 1299 | <i>panni lomardeschi/lombardi</i> | draps lombards |
| 1300 | <i>panni de Vignono</i> | draps d'Avignon |
| 1300 | <i>panni de Loderio</i> | draps de Lodève |
| 1301 | <i>panni blancheti de Nerbona</i> | blanquets de Narbonne |
| 1301 | <i>Canabacius</i> | coutil ; toile de chanvre |
| 1301 | <i>tella cruda</i> | toile grossière |
| 1301 | <i>virgatus de Prohino</i> | couverture (?) de Provins |
| 1304 | <i>panni de Ialono/Zaloni</i> | draps de Châlons |
| 1304 | <i>panni francigeni</i> | draps français |
| 1323-1340 | <i>panni di Borsella</i> | draps de Bruxelles |
| 1323-1340 | <i>panni di Mellino</i> | draps de Malines |
| 1323-1340 | <i>panni di Lovano</i> | draps de Louvain |
| 1323-1340 | <i>mellati di Bruggia</i> | draps mêlés de Bruges |
| 1323-1340 | <i>vergati di Guanto</i> | draps rayés de Gand |
| 1323-1340 | <i>vergati di Popolungo</i> | draps rayés de Poperinge |
| 1323-1340 | <i>coverture d'Ipro</i> | couverture d'Ypres |
| 1323-1340 | <i>panni di Tolosani e Nerbonesi, Carcascioni, Bindersi e Pirpignano</i> | draps de Toulouse, Narbonne, Carcassonne, Béziers et Perpignan |
| 1323-1340 | <i>bianchi de Nerbona</i> | blanquets de Narbonne |
| 1323-1340 | <i>bianchi di Bagnuolo</i> | blanquets de Banyoles (Catalogne) |
| 1323-1340 | <i>panni di Amiensa</i> | draps d'Amiens |
| 1323-1340 | <i>panni lombardeschi</i> | draps lombards |
| 1323-1340 | <i>panni di Vinegia</i> | draps de Venise |
| 1323-1340 | <i>panni bianchi di Valenza</i> | draps blancs de Valence |
| 1323-1340 | <i>panni fiorentini</i> | draps florentins |
| 1376 | <i>panni de Barchinonia</i> | draps de Barcelone |
| 1376 | <i>panni de Ianua</i> | draps de Gênes |
| 1376 | <i>panni de Moncia</i> | draps de Monza |
| 1376 | <i>tella de Rens</i> | toiles de Reims |
| 1383 | <i>panni blavi de Malignes</i> | draps bleus de Malines |
| 1376/1391 | <i>panni de Beovais</i> | draps de Beauvais |
| 1391 | <i>panni de Virvi et Cortrei</i> | draps de Verwicq et Courtrai |
| 1423 | <i>palmy de lira</i> | palmes de Lierre (?) |
| 1454 | <i>panni Virvi</i> | draps de Wervicq |
| 1468 | <i>drap escarlate</i> | drap écarlate |
| 1468 | <i>bourdaty</i> | nom d'une étoffe ? |
| 1468 | <i>cheneveau</i> | toile de chanvre |

BIBLIOGRAPHIE

- ABRAHAM-THISSE (S.), 2003, « L'exportation des draps normands au Moyen Âge », dans A. Becchia (éd.), *La draperie en Normandie du XIII^e au XX^e siècle*, Rouen, p. 103-165.
- ARBEL (B.), 1997, « Attraverso il Mediterraneo nel 1499: una nave veneziana naufragata a Cipro e il suo carico », dans G. Airaldi (éd.), *Le vie del Mediterraneo: idee, uomini, oggetti (secoli XI-XVI)*, Gênes, p. 103-111.
- ARBEL (B.), 2004, « The Last Decades of Venice's Trade with the Mamluks : Importations into Egypt and Syria », *Mamluk Studies Review* 8/2, p. 37-86.
- ASHTOR (E.), 1978, « L'exportation de textiles occidentaux dans le Proche-Orient musulman au Bas Moyen Âge (1370-1517) », dans *Studi in memoria di Federico Melis*, Naples, vol. 2, p. 303-377 [repr. dans E. Ashtor, *East-West Trade in the Medieval Mediterranean*, Londres, 1986, étude n° 4].
- ASHTOR (E.), 1983, *Levant Trade in the Later Middle Age*, Princeton.
- BALARD (M.), 1978, *La Romanie génoise (XII^e-début du XV^e siècle)*, Gênes, 2 vol.
- BALARD (M.), 1983, *Notai Genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (11 ottobre 1296-23 giugno 1299)*, Gênes.
- BALARD (M.), 1984, *Notai Genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro. Lamberto di Sambuceto (31 marzo 1304-19 luglio 1305, 4 gennaio-12 luglio 1307), Giovanni de Rocha (3 agosto 1308-14 marzo 1310)*, Gênes.
- BALARD (M.), 2006, *Les Latins en Orient XI^e-XV^e siècles*, Paris.
- BALARD (M.), 2007, « Les Génois dans le royaume médiéval de Chypre », dans M. Balard, *Les marchands italiens à Chypre*, Nicosie 2007, p. 13-81.
- BALARD (M.), BALLETO (L.), OTTEN-FROUX (Chr.), 2016, *Gênes et l'Outre-Mer. Actes notariés rédigés à Chypre par le notaire Antonius Folieta (1445-1458)*, Nicosie.
- BALARD (M.), BALLETO (L.), SCHABEL (Chr.), 2013, *Gênes et l'Outre-Mer. Actes notariés de Famagouste et d'autres localités du Proche-Orient (XIV^e-XV^e s.)*, Nicosie.
- BALARD (M.), DUBA (W.), SCHABEL (Chr.), 2012, *Actes de Famagouste du notaire génois Lamberto di Sambuceto (décembre 1299-septembre 1300)*, Nicosie.
- BARATIER (E.), REYNAUD (F.), 1951, *Histoire du commerce de Marseille*. T. II, *De 1291 à 1423*, Paris.
- BAUTIER (R.H.), 1962, « La place de la draperie brabançonne et plus particulièrement bruxelloise dans l'industrie textile au Moyen Âge », *Annales de la Société d'Archéologie Royale de Bruxelles. Mémoires, rapports et documents* 51, p. 31-63 [repr. dans R.H. Bautier, *Sur l'histoire économique de la France médiévale. La route, le fleuve, la foire*, Aldershot, 1991, étude n° 10].
- BERGGÖTZ (O.), 1991, *Der Bericht des Marsilio Zorzi. Codex Querini-Stampalia IV 3 (1064)*, Francfort.
- BLANCARD (L.), 1884-1885, *Documents inédits sur le commerce de Marseille au Moyen Âge*, Marseille, 2 vol.
- BLIZNYUK (Sv.), 2005, *Die Genuesen auf Zypern. Ende 14. und im 15. Jahrhundert*, Francfort.
- CALABI (D.), MORACHIELLO (P.), 1987, *Rialto: le fabbriche e il ponte, 1514-1591*, Turin.
- CARDON (D.), 1999, *La draperie au Moyen Âge : essor d'une grande industrie européenne*, Paris.
- CARRÈRE (Cl.), 1976, « La draperie en Catalogne et en Aragon au XV^e siècle », dans Spallanzani 1976, p. 475-509.
- CLAVERIE (P.-V.), 2016-2018, « Grandeur et décadence de la communauté narbonnaise de Chypre au Moyen Âge »; *Επετηρίς του Κέντρου Επιστημονικών Ερευνών* 39, p. 9-127.
- COMBES (J.), 1952, « Un marchand de Chypre, bourgeois de Montpellier », dans *Études médiévales offertes à Monsieur le doyen Augustin Fliche*, Montpellier, p. 32-39.

- COMBES (J.), 1974, « L'industrie et le commerce des toiles à Montpellier de la fin du XIII^e siècle au milieu du XV^e », dans *Société d'histoire du droit et des institutions des anciens pays de droit écrit, Recueil de mémoires et travaux*, Montpellier, p. 181-212.
- COULON (D.), 2004, *Barcelone et le grand commerce d'Orient au Moyen Âge. Un siècle de relations avec l'Égypte et la Syrie-Palestine (ca 1330-ca 1430)*, Madrid & Barcelone.
- DAY (J.), 1963, *Les douanes de Gênes 1376-1377*, Paris, 2 vol.
- DEMAILLE (E.), 2000, « Le compoix de Lodève de 1401 à l'épreuve de la cartographie (représentation spatiale des activités économiques et de la propriété foncière) », *Archéologie du Midi médiéval* 18, p. 161-189.
- DI PAXI (B.), 1521, *Tariffa de pesi e mesure correspondenti dal Levante al Ponente*, Venise.
- DOEHAERD (R.), 1941, *Les relations commerciales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont d'après les archives notariales génoises aux XIII^e et XIV^e siècles*, Bruxelles & Rome, 3 vol.
- FLORIO BUSTRON, 1886, *Chronique de l'île de Chypre*, R. de Mas Latrie (éd.), Paris [rééd. *Id. Historia overo Commentarii de Cipro*, Nicosie, 1998].
- GEORGIOS BOUSTRONIOS, 1997, « Τζωρτζής (Μ)πουστρούς (Γεώργιος Βο(σ)τρ(υ)ηνός ή Βουστρώνιος) », *Διήγησις Κρονίκακς Κύπρου*, G. Kehagioglou (éd.), Nicosie.
- GUILBERT (S.), 2015, « La diffusion des draps de Châlons-en-Champagne de l'Angleterre à l'Arménie (XIII^e-XV^e siècles) », *Études Marnaises* 130, p. 89-112.
- HARDOUIN-FUGIER (É.), BERTHOD (B.), CHAVENT-FUSARO (M.), 1994, *Les étoffes. Dictionnaire historique*, Paris.
- HEERS (J.), « La mode et les marchés des draps de laine : Gênes et la montagne à la fin du Moyen Âge », dans Spallanzani 1976, p. 199-220.
- HEYD (W.), 1885-1886, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Âge*, Leipzig.
- HOBERG (H.), 1944, *Die Inventare des päpstlichen Schatzes in Avignon (1314-1376)*, Cité du Vatican, 1944.
- HOSHINO (H.), 1980, *L'arte della lana in Firenze nel basso medioevo: il commercio della lana e il mercato dei panni fiorentini nei secoli XIII-XV*, Florence.
- HOSHINO (H.), 1983-1984, « La tintura di grana nel basso Medioevo », *Annuario dell'Istituto giapponese di cultura* 19, p. 23-39 [repr. dans F. Franceschi, S. Tognetti (éd.), *Industria tessile e commercio internazionale nella Firenze del tardo Medioevo*, Florence, 2001].
- IMHAUS (Br.) éd., 2004, *Lacrimae Cypriae : les larmes de Chypre ou recueil des inscriptions lapidaires pour la plupart funéraires de la période franque et vénitienne de l'île de Chypre*, Nicosie, 2 vol.
- IMHAUS (Br.), 2009, « Quelques remarques à propos de marchands montpelliérains à Famagouste au XIV^e siècle », dans G. Favre, D. Le Blévec, D. Menjot (éd.), *Les ports et la navigation en Méditerranée au Moyen Âge*, Montpellier & Lattes, p. 37-43.
- JACOBY (D.), 1984, « The Rise of New Emporium in the Eastern Mediterranean: Famagusta in the Late Thirteenth Century », *Μελέται και Υπομνήματα* 1, p. 145-179 [repr. dans *Id.*, *Studies on the Crusaders States and on Venetian Expansion*, Northampton, 1989, étude n° VIII].
- JACOBY (D.), 1995, « Τό εμπόριο καί ή οίκονομία τής Κύπρου (1191-1489) », dans Th. Papadopoulos (éd.), *Ίστορία τής Κύπρου*, Nicosie, t. IV, p. 387-454.
- JACOBY (D.), 2009, « The Venetians in Byzantine and Lusignan Cyprus: Trade, Settlement, and Politics », dans A. Nicolaou-Konnari (éd.), *La Serenissima and la Nobilissima. Venice in Cyprus and Cyprus in Venice*, Nicosie, p. 59-100 [repr. dans *Id.*, *Medieval Trade in the Eastern Mediterranean and Beyond*, Abingdon & New York, 2018, étude n° 2].
- JACOBY (D.), 2012, « Camlet Manufacture, Trade in Cyprus and the Economy of Famagusta from the Thirteenth to the Late Fifteenth Century », dans M.J.K. Walsh, P.W. Edbury, N.S.H.

- Coureas (éd.), *Medieval and Renaissance Famagusta. Studies in Architecture, Art and History*, Farnham & Burlington, p. 15-42.
- KALAMARA (P.), 2004, « Le vêtement byzantin ou syrien en Chypre d'après les pierres tombales », dans Imhaus 2004, p. 107-129.
- KRUEGER (H.C.), 1987, « The Genoese Exportation of Northern Cloth to Mediterranean Ports, Twelfth Century », *Revue belge de Philologie et d'Histoire* 65, p. 722-750.
- LARGUIER (G.), 1996, *Le drap et le grain en Languedoc. Narbonne et Narbonnais, 1300-1789*, Perpignan, 3 vol. [rééd. Perpignan 1999].
- LARGUIER (G.), 2009, « Ports du golfe du Lion et trafics maritimes, XI^e-XV^e siècles », dans G. Favre, D. Le Blévec, D. Menjot (éd.), *Les ports et la navigation en Méditerranée au Moyen Âge*, Montpellier & Lattes, p. 63-76.
- LAURENT (H.), 1935, *Un grand commerce d'exportation au moyen âge. La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens (XII^e-XV^e siècle)*, Paris & Liège [rééd. Brionne 1978].
- LIAGRE DE STURLER (L.), 1969, *Les relations commerciales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont d'après les archives notariales génoises (1320-1400)*, Bruxelles & Rome, 2 vol.
- LUCEY (S.J.), 2016, « Intercessory Identity: Heraldry and Portraiture in the Royal Chapel at Pyrga, Cyprus », dans R.G. Sullivan, M. Pagès (éd.), *Imagining the Self. Constructing the Past*, Newcastle upon Tyne, p. 22-43.
- MAINONI (P.), 2008, « Le arti e l'economia urbana: mestieri, mercanti e manifatture a Cremona dal XIII al XV secolo », dans G. Chittolini (éd.), *Storia di Cremona. Il Quattrocento. Cremona nel Ducato di Milano (1395-1535)*, Crémone, p. 116-147.
- MAINONI (P.), 2014, « The Economy of Renaissance Milan », dans A. Gamberini (éd.), *A Companion to Late Medieval and Early Modern Milan the Distinctive Features of an Italian State*, Leyde & Boston, p. 118-141.
- MARTIN (E.), 1901-1902, *Histoire de la ville de Lodève depuis ses origines jusqu'à la Révolution*, Montpellier, 2 vol.
- MAS LATRIE (L. DE), 1852-1861, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, Paris, 3 vol.
- MELIS (F.), 1962, « La diffusione nel Mediterraneo occidentale dei panni di Wercicq e delle altre città della Lys attorno al 1400 », dans G. Barbieri (éd.), *Studi in onore di Amintore Fanfani nel venticinquennio di Cattedra universitaria*, Milan, p. 217-243 [repr. dans F. Melis, *I mercanti italiani nell'Europa medievale e rinascimentale*, Florence, 1990, p. 317-344].
- MONAS (L.), 2019, « 'Gold of Cyprus' and other Gold Thread in Late Medieval England, 1300-1450 », dans S. Menache, B.Z. Kedar, M. Balard (éd.), *Crusading and Trading between West and East: Studies in Honour of David Jacoby*, Londres, p. 289-305.
- MUNRO (J.), 2013, « The Dual Crises of the Late-Medieval Florentine Cloth Industry, c. 1320-c. 1420 », dans A.L. Huang, C. Jahnke (éd.), *Textiles and Medieval Economy. Production, Trade and Consumption of Textiles 8th-16th Centuries*, Oxford & Philadelphie, p. 113-148.
- NAM (J.-K.), 2007, *Le commerce du coton en Méditerranée à la fin du Moyen Âge*, Leyde & Boston.
- OTTEN-FROUX (C.), 2001, « Notes sur quelques monuments de Famagouste à la fin du Moyen âge », dans J. Herrin, M. Mullett, C. Otten-Froux (éd.), *Mosaïc. Festschrift for A.H.S. Megaw*, Londres, p. 145-154.
- OTTEN-FROUX (C.), 2003a, « Un notaire vénitien à Famagouste au XIV^e siècle. Les actes de Simeone, prêtre de San Giacomo dell'Orio (1362-1371) », *Θησαυρίσματα* 33, 15-159.
- OTTEN-FROUX (C.), 2003b, « Chypre, un des centres du commerce catalan en Orient », dans M.T. Ferrer i Mallol, *Els catalans a*

- la Mediterrània oriental a l'edat mitjana*, Barcelone, p. 129-153.
- OTTEN-FROUX (C.), 2005, « Les Occidentaux dans les villes de province de l'Empire byzantin : le cas de Chypre (XII^e-XIII^e siècle) », dans M. Balard, E. Malamut, J.-M. Spieser (éd.), *Byzance et le monde extérieur. Contacts, relations, échanges*, Paris, p. 27-44.
- PAPACOSTAS (T.), 1999, « Secular Landholdings and Venetians 12th Century Cyprus », *Byzantinische Zeitschrift* 92, p. 479-501.
- PAVONI (R.), 1982, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (6 luglio-27 ottobre 1301)*, Gênes.
- PAVONI (R.), 1987, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (Gennaio-Agosto 1302)*, Gênes.
- PEGOLOTTI (F.B.), 1936, *La Pratica della Mercatura*, A.E. Evans (éd.), Cambridge (Mass.).
- PIPONNIER (F.), 2004, « Le vêtement occidental à Chypre d'après les pierres tombales », dans Imhaus 2004, p. 89-106.
- POLONI (A.), 2019, « Il mercato internazionale dei panni e le industrie tessili lombarde nel Trecento », dans P. Grillo, F. Menant (éd.), *La Congiuntura del primo Trecento in Lombardia (1290-1360)*, Rome, p. 121-149.
- POLONIO (V.), 1982, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (3 luglio 1300-3 agosto 1301)*, Gênes.
- RACINE (P.), 2004, « Le col du Saint-Gothard, maillon du grand commerce international 1260-1320 », dans Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur (éd.), *Montagnes médiévales*, Paris, p. 63-82.
- REYERSON (K.L.), 1974, *Commerce and Society in Montpellier, 1250-1350*, 2 vol., Ph. D. Yale University.
- REYERSON (K.L.), 1982, « Le rôle de Montpellier dans le commerce des draps de laine avant 1350 », *Annales du Midi* 94, p. 17-40.
- RICHARD (J.), 1950, « Guy d'Ibelin, O. P., évêque de Limassol et l'inventaire de ses biens », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 74, p. 98-133 [repr. dans *Id.*, *Les Relations entre l'Orient et l'Occident au Moyen Age*, Londres, 1977, étude n° 5].
- RICHARD (J.), 1962, *Chypre sous les Lusignans. Documents chypriotes des Archives du Vatican (XIV^e et XV^e siècles)*, Paris.
- RICHARD (J.), 1983, *Le livre des remembrances de la Secrète du royaume de Chypre (1468-1469)*, Nicosie.
- ROMESTAN (G.), 1964, « Les marchands de Limoux dans les pays de la Couronne d'Aragon au XIV^e siècle », *Annales du Midi* 76, p. 403-414.
- SPALLANZANI (M.) éd., 1976, *Produzione, commercio e consumo dei panni di lana nei secoli XII-XVIII. Atti della seconda settimana di studio, 10-16 aprile 1970*, Florence.
- STABEL (P.), 1993, « Décadence ou survie ? Économies urbaines et industries textiles dans les petites villes drapières de la Flandre orientale (XIV^e-XVI^e siècles) », dans M. Boone, W. Prevenier (éd.), *La draperie ancienne des Pays Bas : débouchés et stratégies de survie (XIV^e-XVI^e siècles)*, Louvain, p. 63-84.
- STABEL (P.), 2016, « The Move to Quality Cloth. Luxury Textiles, Labour Markets and Middle Class Identity in a Medieval Textile City. Mechelen in the Late Thirteenth and Early Fourteenth Centuries », dans B. Lambert, K.A. Wilson (éd.), *Europe's Rich Fabric: the Consumption, Commercialisation, and Production of Luxury Textiles in Italy, the Low Countries and Neighbouring Territories (Fourteenth-Sixteenth Centuries)*, Farnham, p. 159-180.
- TRÉLAT (P.), 2013, « Le goût pour Chypre. Objets d'art et tissus précieux importés de Chypre en Occident (XIII^e-XV^e siècles) », *CCEC* 43, p. 455-472.
- UYTVEN (R. VON), 1976, « La draperie brabançonne et malinoise du XII^e au XVII^e siècles : Grandeur éphémère et décadence », dans Spallanzani 1976, p. 85-97.
- WOLFF (Ph.), 1976, « Esquisse d'une histoire de la draperie en Languedoc du XII^e au XVII^e siècles », dans Spallanzani 1976, p. 435-462.

YANTE (J.-M.), 2009, « Draps brabançons et conduit des foires de Champagnes. À propos d'un acte de 1340 », *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire* 175, p. 635-654.

ZANGGER (K.), 1945, *Contribution à la terminologie des tissus en Ancien Français, attestés dans des textes français, provençaux, italiens, espagnols, allemandes et latins*, Bienne.